



Date : 16 Décembre 2020

Titre : Rénovation des toilettes du 6ième étage de l'ambassade du Canada aux Etats-Unis à Washington D.C.

Numéro de l'avis d'appel d'offres : 21-177636

Les questions et réponses suivantes sont en lien avec le document d'appel d'offre susmentionné.

Questions & Réponses # 1

Q1. Quelle est la hauteur du plafond dans les toilettes?

R1. La hauteur du plafond est d'environ 8 pi-5 po. Les dimensions doivent être vérifiées sur place avant de commander du matériel.

Q2. Dans les documents fournis, il n'y a pas de spécifications pour la tuile de mosaïque. Veuillez fournir des spécifications.

R2. Architectural Ceramics Technicolor 16x19 Random Linear Mosaic –Avorio

Q3. Les documents spécifient un radiateur dans les toilettes des femmes, mais il y en a un aussi dans celle des hommes. Veuillez clarifier le nombre de radiateurs nécessaires.

R3. Actuellement, il n'y a pas de radiateur dans les toilettes des hommes. Fournir un radiateur uniquement dans les toilettes des femmes; les spécifications doivent correspondre à celles du radiateur installé dans les toilettes des femmes du 5^e étage.

Q4. Y a-t-il des exigences en matière d'habilitation de sécurité pour les travailleurs/sous-traitants?

R4. Les formulaires d'autorisation de sécurité sont fournis dans la DP (p. 58). Un accompagnateur sera présent en tout temps pendant que les entrepreneurs sont sur place. Un accompagnateur pour 5 personnes.

Q5. Quelle est la voie pour enlever les débris, ainsi que pour rassembler les matériaux?

R5. L'entrepreneur aura accès au quai de chargement par le monte-charge. L'entrepreneur ne peut pas recevoir des expéditions/livraisons directement à l'ambassade.

Q6. Y a-t-il un accès par ascenseur pour déplacer le matériel?

R6. L'entrepreneur aura accès au monte-charge du côté nord du bâtiment.

Q7. Y a-t-il une aire de rassemblement pour le matériel?

R7. Une aire de rassemblement sera fournie au soumissionnaire retenu, l'emplacement sera déterminé en fonction des besoins.

Q8. Quelles sont les heures d'accessibilité/ durant le week-end?

R8. L'entrepreneur aura accès à l'ambassade de 18 h à 2 h en semaine, et de 8 h à 20 h les week-ends, l'approbation devant être donnée cinq jours avant par le gestionnaire de projet de l'ambassade.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.